

## Outil de politique



# #1

## Facilitation des échanges

### Outil de politique

Accélérer le dédouanement en réduisant les émissions de GES associées aux procédures douanières inefficaces et au transport routier grâce à l'adoption de mesures de facilitation des échanges.

# #1 Facilitation des échanges



## Qu'est-ce que la facilitation des échanges?

La facilitation des échanges désigne les politiques qui visent à simplifier, à moderniser et à harmoniser les processus d'exportation, d'importation et de transit, afin que le commerce international soit plus efficient et efficace. Les mesures de facilitation des échanges incluent l'amélioration des procédures douanières, la réduction des obstacles au commerce, le renforcement de la transparence et la promotion de l'utilisation de technologies modernes et de moyens logistiques plus efficaces. En supprimant les formalités bureaucratiques et administratives inutiles et les retards, la facilitation des échanges contribue à accélérer la circulation des marchandises par-delà les frontières, à réduire les coûts de transaction et à améliorer la compétitivité des entreprises.

## Comment l'adoption de mesures de facilitation des échanges peut-elle aboutir à une diminution des émissions de carbone associées aux procédures douanières et contribuer à l'atténuation des changements climatiques?

L'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC est entré en vigueur en 2017. Il vise à simplifier, à harmoniser et à accélérer les procédures douanières et les contrôles à la frontière entre les partenaires commerciaux. Il contient des dispositions couvrant divers domaines, y compris la transparence, les décisions anticipées (en l'occurrence une décision écrite communiquée par un Membre au requérant avant l'importation d'une marchandise), la coopération douanière, les mesures de facilitation des échanges pour les marchandises en transit, et l'utilisation des technologies modernes.

Des études montrent que la mise en œuvre intégrale de l'AFE permettrait de réduire les coûts du commerce de 14,3% en moyenne et d'augmenter le commerce mondial à concurrence de 1 000 milliards d'USD par an, les économies les plus pauvres enregistrant les gains les plus importants (OMC, 2015). Actuellement, le taux de mise en œuvre des engagements au titre de l'AFE est d'environ 77% pour l'ensemble des Membres de

## Étude de cas sur le point d'entrée de Mariposa à Nogales (Arizona), à la frontière entre les États-Unis et le Mexique

Les échanges entre les États-Unis et le Mexique sont évalués à plus de 1 million d'USD par minute et transitent pour l'essentiel par les points d'entrée frontaliers terrestres. Le point d'entrée de Mariposa à Nogales, Arizona (États-Unis) est l'un des 48 postes frontière entre les États-Unis et le Mexique (d'après [Smart Border Coalition](#)). Afin d'y faciliter le transport de marchandises, plusieurs politiques ont été adoptées par les deux pays, y compris:

- Le **Programme FAST** (commerce libre et sûr) (2001) a été établi dans l'optique de renforcer la sécurité à la frontière tout en facilitant la circulation des marchandises commerciales à faible risque entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. Il comprend l'enregistrement préalable des chauffeurs, des véhicules et des cargaisons, ainsi que la certification de chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement, y compris le fabricant, le transporteur, le chauffeur et l'importateur.
- Le **Programme conjoint États-Unis-Mexique de traitement unifié des marchandises (UCP)** (2018) a été mis en œuvre à certains postes frontière pour harmoniser et accélérer le traitement des cargaisons commerciales à la frontière grâce à des inspections conjointes et à des procédures douanières coordonnées.

[L'Agence pour la protection de l'environnement \(EPA\)](#) des États-Unis estime que les deux programmes ont permis de réduire de 85% les émissions de GES et de matières particulaires au point d'entrée de Mariposa, principalement grâce à une diminution substantielle des temps d'attente des véhicules et des délais de passage de la frontière. Le Programme UCP est désormais mis en œuvre dans 9 autres lieux le long de la frontière entre les 2 pays.

l'OMC, mais seulement de 43% pour les pays les moins développés, où les entreprises sont confrontées à certains des coûts du commerce les plus élevés.<sup>1</sup> Les pays en

développement et les pays les moins avancés (PMA) Membres bénéficient d'une aide à la mise en œuvre au titre du Mécanisme pour l'AFE de l'OMC, une initiative destinée à les aider à évaluer leurs besoins spécifiques et à identifier les partenaires de développement susceptibles de les aider à répondre à ces besoins.

L'une des mesures essentielles de facilitation des échanges consiste à numériser les processus commerciaux pour les rendre plus accessibles, plus rapides et plus rentables. La numérisation peut aussi favoriser un commerce plus respectueux du climat, par exemple en encourageant l'utilisation de documents électroniques et en réduisant ainsi les déchets de papier et l'empreinte carbone qui y est associée ([CNUCED, 2021](#)). Par exemple, en Finlande, on a constaté que le passage de la facturation traditionnelle à la facturation électronique pouvait réduire de 63% les émissions de GES par facture ([Tenhunen et Penttinen, 2010](#)).<sup>2</sup>

En visant à améliorer la logistique et les infrastructures frontalières ainsi qu'à réduire la durée des contrôles à la frontière, y compris dans les ports et aux frontières terrestres, les mesures de facilitation des échanges peuvent aussi contribuer à réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES associées au transport de marchandises. Par exemple, en harmonisant et en normalisant les procédures douanières, l'AFE réduit les chevauchements et les inspections inutiles, ce qui permet d'améliorer l'efficacité des processus de transport et de traitement des marchandises tout en diminuant les émissions de carbone ([OMC, 2022h](#)).

Il est primordial de diminuer les temps d'attente aux frontières pour réduire les émissions, en particulier lorsque le volume des échanges augmente au fil du temps. En effet, d'après une étude de 2016 qui a modélisé les émissions produites par les camions à un poste frontière terrestre, les émissions devraient croître de façon spectaculaire parallèlement à l'augmentation du volume de trafic et des embouteillages. Lorsque le volume de trafic double, les émissions de GES sont multipliées par 3,5, et lorsqu'il triple, elles sont multipliées par 6 ([Reyna et al., 2016](#)).

### **Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les politiques de facilitation des échanges sur les plans plus larges en matière d'action climatique ?**

L'alignement de la facilitation des échanges sur les plans plus larges en matière d'action climatique peut encourager la transition vers une économie sobre en carbone. Les gouvernements pourraient intégrer dans leurs contributions

déterminées au niveau national (CDN) des considérations liées à la facilitation des échanges et l'adoption de procédures douanières vertes. On dénombre parmi ces mesures la documentation électronique, l'harmonisation des inspections et l'accélération des procédures d'évaluation de la conformité, et la facilitation de la mise en œuvre du transport de marchandises à faible émission de carbone, ainsi que d'itinéraires et de systèmes logistiques plus économes en carbone. Les gouvernements pourraient aussi intégrer des considérations liées à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements dans les plans de facilitation des échanges.

En outre, les discussions à l'OMC peuvent promouvoir la cohérence des objectifs commerciaux et climatiques en favorisant le dialogue et la collaboration entre les Membres, par exemple au Comité de la facilitation des échanges ou au Comité du commerce et de l'environnement. En promouvant le dialogue et en mettant en place des plates-formes de partage des connaissances, les travaux ordinaires de l'OMC peuvent faciliter l'échange de données d'expérience et de meilleures pratiques, et permettre ainsi aux Membres d'aligner effectivement la mise en œuvre de l'AFE sur leurs plans en matière d'action climatique. Les pays en développement et PMA Membres peuvent bénéficier d'une assistance au titre du Mécanisme pour l'AFE.

Par ailleurs, le Secrétariat de l'OMC dirige différents cours de formation et initiatives d'assistance technique qui peuvent aider les Membres, en particulier les pays en développement et les PMA, à faire face à des situations spécifiques. En tirant parti de son expertise et de son réseau mondial, le Secrétariat de l'OMC peut aider les gouvernements à aligner leurs actions de facilitation des échanges sur leurs plans plus larges en matière d'action climatique. Ainsi, le Secrétariat a récemment lancé, en coopération avec la Banque mondiale et le Forum économique mondial, une nouvelle initiative de renforcement des capacités intitulée «Action on Climate and Trade», qui vise à aider les économies en développement, y compris les PMA, à utiliser le commerce pour atteindre leurs objectifs en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements.

**Outil de politique**



**#2**

**Marchés publics**

**Outil de politique**

Stimuler la réduction des émissions de carbone en utilisant les marchés publics comme outil.

# #2 Marchés publics



## Que sont les marchés publics?

Les pouvoirs publics achètent des marchandises et des services (y compris des services de construction) en utilisant l'argent des contribuables pour remplir leurs fonctions gouvernementales et fournir des services publics. Ces achats sont généralement appelés marchés publics.

## Comment les marchés publics de marchandises et de services à faible intensité de carbone et plus respectueux du climat peuvent-ils contribuer à atténuer les changements climatiques et à promouvoir une transition juste vers une économie sobre en carbone?

Les marchés publics ont une grande importance économique: ils représentent entre 10 et 15% du PIB d'un pays, en moyenne, et environ 13% du PIB mondial (environ 13 000 milliards d'USD par an) (Banque mondiale, 2021). Ce pouvoir d'achat peut être utilisé à tous les niveaux de gouvernement pour contribuer à atténuer les changements climatiques et promouvoir une transition juste vers une économie sobre en carbone. Au moyen des politiques dites de marchés publics verts (MPV), les gouvernements peuvent influencer les producteurs du secteur privé en acquérant des biens et des services à faible intensité de carbone, créer des marchés pour de nouveaux biens et services verts et stimuler l'innovation pour répondre aux problèmes des changements climatiques en attribuant des contrats publics de recherche-développement (R&D).

De plus, les MPV peuvent aider les gouvernements à réduire leur propre empreinte carbone. On estime que les marchés publics sont directement ou indirectement à l'origine de 15% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) (WEF, 2022).<sup>3</sup> Selon le Forum économique mondial, la réduction de ces émissions entraînerait une injection de 4 000 milliards d'USD dans l'économie verte et créerait environ 3 millions d'emplois nets.

En privilégiant les politiques MPV, il est donc possible de réduire considérablement les émissions de GES tout en dégagant d'importants avantages économiques grâce à la création d'emplois verts, l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation d'autres ressources, et en stimulant l'innovation (Banque mondiale, 2021). D'après

## Expériences des Membres de l'OMC concernant les pratiques durables en matière de marchés publics

D'après la [BDE de l'OMC](#), les Membres ont notifié au moins 77 mesures en matière de marchés publics liées à l'environnement depuis 2009. Elles s'inscrivent dans toute une série d'objectifs, dont la promotion des biens et services environnementaux (27), l'économie d'énergie (20), l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements (9) et l'énergie renouvelable (4).

Tous les Membres de l'OMC ne sont pas parties à l'Accord sur les marchés publics (AMP). Pour l'heure, ce dispositif concerne 48 Membres. Les données issues de la BDE fournissent quand même plusieurs exemples de mesures prises par les pouvoirs publics dans ce domaine, telles que les suivantes:

- Japon: politique de base favorisant la passation de contrats qui tiennent compte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (2019);
- Islande: modification des règles relatives aux marchés publics en vue de tenir compte de critères et labels écologiques et sociaux (2017);
- Canada: programme de marchés publics visant à stimuler l'innovation dans les petites et moyennes entreprises (PME) et les solutions environnementales (2015); et
- Monténégro: stratégie des achats verts considérant l'innovation et le degré de protection de l'environnement comme des critères d'admissibilité des soumissionnaires (2015).

[le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#), les systèmes actuels de passation des marchés publics nationaux imposent habituellement l'approche coût-efficacité et autorisent ou prescrivent seulement dans

certains cas l'adoption de considérations liées aux changements climatiques. Comme il ressort de [la BDE de l'OMC](#), les politiques MPV ont de multiples formes et plusieurs Membres introduisent déjà des considérations relatives à la faible teneur en carbone dans leurs procédures de passation des marchés publics (voir l'encadré).

En outre, l'alignement des règles relatives aux marchés publics sur d'autres objectifs connexes, tels que la promotion de l'innovation, peut avoir des effets multiplicateurs.

Selon la feuille de route de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) visant à réduire les émissions à zéro d'ici à 2050, la décarbonation de l'économie mondiale requise d'ici à 2030 est largement possible avec les technologies disponibles, mais d'ici à 2050, près de la moitié des réductions d'émissions exigées nécessiteront de nouvelles technologies ([AIE, 2021b](#); [FMI, 2021](#)). Les marchés publics peuvent donc jouer un rôle central et aider les technologies naissantes à franchir l'étape clé du passage de la R&D à la mise sur le marché en servant de «premiers consommateurs», en favorisant les courbes d'apprentissage et en permettant des économies d'échelle ([Janeway, 2018](#)).

Le réalignement passant par la révision et l'actualisation des politiques nationales en matière de marchés publics et la promotion des achats de solutions à faible émission de carbone, y compris les technologies naissantes, peut permettre de poursuivre plusieurs objectifs à la fois.

### **Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les politiques en matière de marchés publics sur les plans plus larges en matière d'action climatique?**

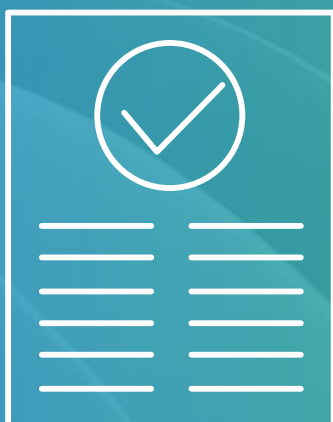
Conformément à leurs objectifs climatiques nationaux, les gouvernements pourraient réviser leurs politiques nationales en matière de marchés publics de façon à inclure dans les appels d'offres des critères tenant compte du climat, tels que des exigences liées à l'existence de données scientifiques et à la faible intensité carbone. Ils pourraient rendre ces critères obligatoires et pas seulement facultatifs. De plus, les politiques MPV pourraient être associées à une plus grande ouverture des marchés publics de façon à augmenter le nombre d'entreprises participant aux appels d'offres et donner ainsi aux acheteurs publics accès à des biens, des services et des solutions technologiques respectueux du climat, de meilleure qualité et moins onéreux. Des études ont confirmé que des marchés stables et ouverts étaient déterminants

pour le développement, l'adoption et la diffusion de technologies à faible teneur en carbone ([Xin et al., 2022](#)).

Les règles de l'OMC – y compris celles de l'Accord sur les marchés publics (AMP de 2012) – peuvent jouer un rôle important en permettant que l'ouverture des marchés publics soit mise à profit pour soutenir les objectifs climatiques. Par exemple, l'AMP de 2012 aide les gouvernements à surmonter le problème d'un biais national dans les marchés publics potentiellement coûteux et inefficace sur le plan climatique en faisant en sorte que les pratiques MPV soient non discriminatoires, fondées sur l'ouverture des marchés et conformes aux pratiques de bonne gouvernance. De plus, cet accord comprend déjà des éléments qui facilitent l'atténuation des changements climatiques par la passation de marchés publics. Il autorise par exemple l'application de spécifications techniques visant à protéger l'environnement ainsi que l'utilisation des conséquences environnementales d'un produit ou d'un service comme critère lors de l'évaluation des offres.

Les travaux et discussions ordinaires de l'OMC peuvent aussi jouer un rôle en donnant des exemples de ce que les Membres font déjà dans le domaine des marchés publics, notamment en mettant à disposition des instances spécifiques pour l'acquisition et l'échange de connaissances, comme le Comité du commerce et de l'environnement ou le Comité des marchés publics, et en fournissant une assistance technique à ceux qui souhaitent approfondir l'examen de ce sujet.

## Outil de politique



# #3

## Réglementation et certification

### Outil de politique

Utiliser les normes internationales pour éviter la fragmentation réglementaire dans le cadre de l'actualisation des règlements sur l'efficacité énergétique.

# #3 Réglementation et certification



## Que sont les règlements techniques et les normes?

Les règlements techniques énoncent les caractéristiques d'un produit, les exigences auxquelles il doit satisfaire ou les procédés et méthodes de production s'y rapportant. Les normes répondent à une définition analogue, mais sont d'application volontaire. Pour évaluer le respect de ces mesures, des procédures d'évaluation de la conformité (essais, vérification, inspection et certification, par exemple) peuvent être utilisées. Les règlements sont souvent adoptés pour atteindre des objectifs de politique générale légitimes, y compris ceux liés à l'action climatique.

## Comment les règlements, tels que les prescriptions en matière d'efficacité énergétique, peuvent-ils contribuer à atténuer les changements climatiques?

Les règlements sur l'efficacité énergétique peuvent contribuer à la lutte contre les changements climatiques de deux façons. Premièrement, les prescriptions en matière d'efficacité énergétique applicables à certains biens de consommation, comme les véhicules électriques, les matériaux de construction ou les appareils électroménagers, peuvent permettre de réduire la consommation intérieure d'énergie et les émissions de GES connexes, en excluant du marché les produits les plus polluants. Deuxièmement, les systèmes d'étiquetage de l'efficacité énergétique, notamment pour les appareils électroménagers ou les industries à forte intensité d'émissions, peuvent amener les consommateurs à prendre des décisions plus éclairées. À mesure que se développe la connaissance des produits plus économes en énergie et moins polluants, les systèmes d'étiquetage peuvent être essentiels pour permettre aux consommateurs de choisir plus facilement des produits plus écologiques quand ils le souhaitent.

Le rôle essentiel des instruments réglementaires dans les efforts d'atténuation des changements climatiques a été reconnu par [le sixième rapport d'évaluation du GIEC](#). Les auteurs des études analysées dans le rapport estiment que l'augmentation des mesures d'efficacité

## L'expérience des Membres de l'OMC concernant les règlements sur l'efficacité énergétique

Depuis 2009, plus de 1 180 règlements relatifs à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergie ont été notifiés par plus de 70 Membres de l'OMC ([BDE](#)). Au fil du temps, le nombre de mesures notifiées est resté constant, avec au moins 68 mesures par an et un niveau record atteint en 2021 (147 mesures notifiées).

Pour la plupart, ces règlements ciblent les appareils commerciaux et le matériel industriel, comme les systèmes de climatisation, de chauffage et de refroidissement; les appareils électroménagers (par exemple, sèche-linge, réfrigérateur, lave-vaisselle); ainsi que les tubes fluorescents et les produits et matériaux de construction.

Parmi les exemples récents, on peut citer:

- Le *projet de norme est-africaine 1064-1&2:2021*, une norme minimale de performance énergétique applicable aux produits d'éclairage, qui harmonise les prescriptions entre les économies d'Afrique de l'Est (2022);
- Le nouveau règlement de l'Union européenne sur l'écoconception pour des produits durables (2022), qui établit des règles à l'échelle de l'Union pour améliorer la performance énergétique de certains produits;
- La Loi chilienne sur l'efficacité énergétique, qui prévoit l'établissement de normes en la matière pour les véhicules légers, moyens et lourds (2021); et
- La mise en place par l'Indonésie d'une norme minimale de performance énergétique et d'un système d'étiquetage des appareils ménagers consommant de l'énergie (2021).



énergétique dans le monde a permis d'économiser au moins 500 tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> par an depuis 2000 (GIEC, 2022). Par exemple, en Asie du Sud et du Sud-Est, l'efficacité énergétique des bâtiments a progressé chaque année de 5% à 6% depuis 2010. Les règlements sur l'efficacité énergétique pourraient donc permettre de réduire considérablement les émissions à l'avenir – ils ont déjà permis de faire baisser de 12% les émissions annuelles liées à l'énergie sur la période 2000-2017 et de réaliser potentiellement plus de 40% des réductions requises par l'Accord de Paris d'ici à 2040 (AIE, 2021a).

Bien que certains marchés aient introduit de nouveaux règlements prescrivant la vente exclusive de lampes à LED à haut rendement plutôt que d'autres formes d'éclairage moins économes en énergie, les progrès dans ce domaine doivent être maintenus pour que tous les pays commercialisent majoritairement des technologies LED d'ici à 2025 et augmentent régulièrement leur efficacité, conformément au scénario d'émissions nettes nulles d'ici à 2050 de l'AIE. Dans le secteur de la construction, les mesures d'efficacité énergétique, qui concernent par exemple l'isolation ou l'efficacité des appareils, pourraient également permettre de réduire les émissions de GES de 50% (Creutzig *et al.*, 2021).

### **Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les règlements sur l'efficacité énergétique sur les plans plus larges en matière d'action climatique?**

Dans le cadre de l'adoption de règlements relatifs au climat, il est important de respecter les principes de l'OMC. Ainsi, la cohérence, l'efficacité et la coopération internationale, ainsi que l'harmonisation avec les normes internationales, permettront de rendre les mesures plus performantes en vue de la réalisation des objectifs climatiques (OMC, 2022g). Dans son rapport de 2022, le GIEC a reconnu l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre les changements climatiques (GIEC, 2022), à plus forte raison dans le cas des règlements techniques et des normes. Par exemple, le fait que les partenaires commerciaux utilisent des méthodes différentes pour calculer l'efficacité énergétique des marchandises peut soulever des questions de légitimité et compliquer le suivi des efforts mondiaux de réduction des émissions. De plus, différentes méthodologies peuvent accroître l'imprévisibilité et les coûts de mise en conformité pour les producteurs, et restreindre inutilement le commerce international (OMC, 2022i).

Les règles et institutions de l'OMC contribuent à promouvoir des règlements cohérents, adaptés et alignés sur les normes internationales, y compris pour mesurer les émissions de carbone incorporées dans les marchandises échangées ou l'efficacité énergétique. L'OMC est aussi une plate-forme favorable à la coopération internationale, sur laquelle les mesures liées au climat peuvent être examinées (voir l'encadré). En vue de réduire la fragmentation réglementaire, les Membres de l'OMC ont tenu, au Comité des obstacles techniques au commerce, de nombreuses discussions sur au moins 80 règlements spécifiques en matière d'efficacité énergétique. Ils ont ainsi contribué à l'amélioration de la convergence des règlements sur l'efficacité énergétique et fait progresser la coopération sur certains défis actuels liés au climat.

Lors de l'adoption de règlements ou normes liés au climat, il est essentiel de garder à l'esprit que les économies en développement sont confrontées à des défis spécifiques qui peuvent rendre plus difficile la mise en conformité, y compris dans le domaine de l'efficacité énergétique. Une infrastructure qualité nationale bien développée<sup>4</sup> peut permettre de surmonter certaines de ces contraintes. Un soutien et une assistance technique dans ce domaine pourraient aider les économies en développement à démontrer leur compétitivité en matière de carbone, élément essentiel d'une transition juste vers une économie sobre en carbone. Cela pourrait aussi aider les PME à participer pleinement aux chaînes de valeur mondiales sobres en carbone.

Le Secrétariat de l'OMC, y compris en travaillant en coopération étroite avec les institutions de normalisation internationales, peut soutenir l'action menée par les gouvernements pour faire en sorte que l'élaboration des normes et les pratiques réglementaires soient mieux alignées sur leurs plans d'action climatique.

## Outil de politique



# #4

## Services

### Outil de politique

Accélérer les efforts d'atténuation, faciliter l'adaptation et soutenir le rétablissement après une catastrophe en révisant les réglementations nationales et les restrictions applicables aux fournisseurs de services liés au climat.

# #4 Services



## Qu'est-ce que le commerce des services?

Englobant des domaines tels que les communications, le transport, la finance, l'éducation, le tourisme ou encore l'environnement, le secteur des services est l'épine dorsale de l'économie mondiale et l'un des segments le plus dynamique du commerce international. Grâce aux avancées technologiques, il est devenu plus facile de fournir des services à travers les frontières, ce qui ouvre de nouvelles possibilités d'échanges de commerce international des services pour les économies nationales et les particuliers. Si les services sont toujours plus échangés en tant que tels, ils constituent également des intrants essentiels dans la production de marchandises. Les politiques relatives au commerce des services contribuent également à la réalisation d'un grand nombre d'objectifs nationaux, y compris ceux liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements. À l'OMC, le commerce des services est régi par l'Accord général sur le commerce des services.

## Comment le commerce des services peut-il aider les communautés locales à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter, en particulier lors des catastrophes climatiques?

Les stratégies d'une économie pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter pourraient inclure la révision des réglementations nationales et des obstacles au commerce des services essentiels liés au climat. Parmi les technologies vertes jouant un rôle essentiel dans la réduction des émissions de GES et l'augmentation de la résilience des économies aux changements climatiques, nombreuses sont celles qui n'impliquent pas seulement des marchandises, mais aussi des services essentiels connexes comme l'installation, le contrôle et la maintenance de certains produits liés au climat ([Direction générale suédoise du commerce extérieur, 2014](#)).<sup>5</sup>

## Exemples de notifications sur les services liés au climat et d'expériences de réforme présentées dans les examens des politiques commerciales

D'après la [BDE de l'OMC](#), depuis 2009, 12 notifications relatives au climat ont été présentées au Conseil du commerce des services et 58 entrées liées au climat et concernant le secteur des services ont été incluses dans [les examens des politiques commerciales](#) (EPC) de 51 Membres de l'OMC. Ces notifications et entrées portent sur des sujets très divers, de l'accès aux marchés préférentiel accordé aux fournisseurs de services liés au climat aux prescriptions relatives à la faible teneur en carbone pour les services en passant par les mesures destinées à améliorer les investissements et l'accès aux technologies dans les principaux secteurs de services liés au climat (par exemple tourisme, production d'énergies renouvelables, services de conseil pour une agriculture sobre en carbone).

Parmi les exemples récents, on peut citer:

- le traitement préférentiel accordé par au moins 30 Membres aux services et fournisseurs de services des PMA dans les secteurs liés au climat;
- les prescriptions en matière de sylviculture durable imposées aux fournisseurs de services au Gabon (2017);
- les règles de l'UE encourageant le commerce transfrontières d'électricité, avec une part croissante d'énergies renouvelables (2020); et
- la Stratégie de développement à faibles émissions de carbone du Guyana, qui comprend le renforcement des capacités du pays en matière de fibre optique, le soutien aux centres d'appel et à l'externalisation des fonctions de l'entreprise, et l'achèvement de la libéralisation des télécommunications (2022).

Il convient également d'examiner les restrictions et les procédures administratives qui affectent les services auxiliaires (par exemple les opérations d'équilibrage du réseau d'électricité et de stockage sur celui-ci) pour que les projets d'atténuation des changements climatiques ou d'adaptation à ceux-ci puissent être mis en œuvre en temps voulu et de manière rentable.

Dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC, les services environnementaux font partie des secteurs les moins ouverts. Seuls 59 Membres de l'OMC ont pris des engagements spécifiques dans au moins un des sept sous-secteurs de services environnementaux<sup>6</sup> et plusieurs d'entre eux ont limité leurs engagements aux services de consultation et/ou de conseil (OMC, 2022g). Les marchés de services sont peut-être plus ouverts que ne l'indiquent actuellement les engagements pris à l'OMC, mais il est encore grandement possible de faciliter la fourniture de services par des prestataires nationaux et étrangers dotés d'une expertise environnementale et climatique.

Les obstacles au commerce des services environnementaux peuvent prendre différentes formes. Il peut s'agir de monopoles et de droits exclusifs pour certains services, de restrictions au mouvement des professionnels et de limitations diverses imposées aux entreprises, concernant par exemple la participation étrangère, le type d'entité juridique, le nombre et le lieu d'implantation des filiales, et le nombre d'employés étrangers. Par ailleurs, la réforme de la réglementation intérieure dans le domaine des services peut faciliter l'accès à ces services essentiels et l'investissement dans ces services, en simplifiant et en rationalisant les prescriptions et procédures administratives.

De même, dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, le commerce international peut aider les économies à se préparer aux phénomènes météorologiques extrêmes, à y faire face et à s'en remettre plus efficacement. En effet, le commerce peut faciliter le développement et le déploiement de technologies et pratiques favorables à l'adaptation aux changements climatiques, telles que des variétés de cultures résistantes au climat, des systèmes d'alerte précoce pour les phénomènes météorologiques extrêmes et des systèmes de conservation et de stockage de l'eau. L'ouverture commerciale donne également un accès plus large aux services contribuant à la préparation aux phénomènes liés au climat. Dans ce contexte, le commerce des services tels que les prévisions météorologiques, les assurances, les télécommunications, les transports, la logistique et

les services de santé, peut jouer un rôle clé dans la préparation des entreprises, des citoyens et des gouvernements aux phénomènes liés au climat (OMC, 2022h; OMC, 2022j).

Dans le cas des services d'aide en cas de catastrophe et des services de santé, les professionnels qualifiés tels que les médecins et le personnel de secours peuvent être contraints d'obtenir des autorisations spéciales avant de commencer à travailler dans une zone sinistrée. Ainsi, les mesures commerciales prises par une économie touchée par des catastrophes pourraient inclure la prise en compte de la façon dont les dispositions de l'OMC relatives au commerce des biens et services peuvent faciliter l'entrée et le dédouanement/l'autorisation des articles de secours et du personnel de secours (OMC, 2022j).

### **Quelles actions pourraient être mises en œuvre pour aligner les mesures commerciales en faveur des services essentiels liés au climat sur les plans plus larges en matière d'action climatique?**

Le fait d'agir rapidement pour examiner et réviser, le cas échéant, les restrictions au commerce des services essentiels liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements, notamment en simplifiant la réglementation intérieure, peut soutenir les stratégies d'action climatique des gouvernements. Par exemple, les économies souhaiteront peut-être réviser les restrictions visant le mouvement temporaire de certaines catégories d'experts techniques, comme les spécialistes de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements, et les techniciens en agriculture et en gestion de l'eau, aux fins de la fourniture de services. Elles sont aussi susceptibles d'améliorer les conditions d'établissement des fournisseurs étrangers de services de lutte contre la pollution atmosphérique et de services liés aux énergies renouvelables, simplifier les prescriptions administratives ou les procédures de licences applicables aux fournisseurs de services liés au climat, ou faciliter la fourniture à distance de services climato-intelligents et de services de surveillance de l'environnement, comme les services de lutte contre la pollution atmosphérique.

De la même façon, pour mieux faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes, les administrations pourraient mettre en place des systèmes facilitant la circulation des marchandises et des services qui les aident à se préparer aux catastrophes provoquées par les changements climatiques et à s'en remettre, comme les produits alimentaires ou les services de

santé et de communication. Pour ce faire, l'une des solutions consisterait à simplifier la reconnaissance des qualifications professionnelles des fournisseurs étrangers de services de secours et de reconstruction, d'une manière compatible avec les règles de l'OMC. Les gouvernements pourraient également améliorer l'offre de services météorologiques afin de renforcer leurs capacités d'anticipation des phénomènes climatiques extrêmes.

Tandis que les gouvernements adoptent de plus en plus de mesures commerciales relatives aux services pour améliorer leurs stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, l'OMC dispose de plusieurs organes, comme le Conseil du commerce des services et le CCE, où les Membres peuvent partager leurs expériences et apprendre les uns des autres sur la manière d'utiliser au mieux le commerce des services à l'appui de l'action climatique. Par ailleurs, le Secrétariat de l'OMC peut également fournir, à la demande des Membres, des renseignements techniques permettant d'identifier des moyens spécifiques de tirer parti des politiques commerciales liées aux services pour soutenir l'action climatique, y compris au moyen d'activités adaptées d'assistance technique et de renforcement des capacités.

## Outil de politique



# #5

## Droits d'importation

### Outil de politique

Contribuer à accélérer la transition vers une économie verte en rééquilibrant les politiques tarifaires qui peuvent involontairement avantager les secteurs à forte intensité de carbone.

# #5 Droits d'importation



## Que sont les droits d'importation ?

Un droit d'importation (également appelé droit de douane à l'importation) est une imposition ou une taxe financière appliquée aux marchandises importées, exigible au moment de l'importation. La plupart des droits de douane sont imposés sur une base ad valorem, c'est-à-dire sur la base de la valeur de la marchandise importée (par exemple un droit de 10% sur un ordinateur d'une valeur de 1 000 USD sera égal à 100 USD). Parmi les autres types de droit, on peut citer les droits «spécifiques» qui sont appliqués sur la base d'une unité ou du poids des marchandises importées. Les droits de la nation la plus favorisée sont les droits de douane standard que les Membres de l'OMC appliquent à tous les autres Membres.

## Comment la révision des droits d'importation dans les secteurs à forte intensité de carbone et les secteurs plus sobres en carbone peut-elle contribuer à atténuer les changements climatiques ?

Les droits d'importation peuvent être une source de recettes intéressante pour les gouvernements. Toutefois la révision des niveaux de droit peut aussi améliorer l'accès à certaines marchandises dans une économie et aider les entreprises à participer aux chaînes de valeur mondiales. De nos jours, les droits d'importation ont tendance à être plus faibles dans les industries à forte intensité de carbone que dans les industries propres. La révision et le rééquilibrage des droits d'importation ouvrent de larges possibilités d'améliorer le revenu mondial tout en réduisant les émissions de carbone et en intégrant les économies dans des chaînes de valeur sobres en carbone ([Shapiro, 2021](#)).<sup>7</sup>

Bien que les données de l'OMC<sup>8</sup> indiquent que la moyenne des droits appliqués à certains équipements d'énergie renouvelable est relativement faible (3,5%), les droits appliqués par certains Membres peuvent atteindre 12% et affichent des variations importantes. En revanche, les droits appliqués aux combustibles fossiles sont en général faibles puisqu'ils sont de 0,8% pour le pétrole brut, de 1,6% pour le charbon et d'environ 2 à 2,4% pour le coke et d'autres combustibles (parmi les 10 principaux importateurs).

Dans le secteur automobile, les droits appliqués sont généralement plus élevés que dans le secteur de l'énergie: ils sont de 11% en moyenne pour les véhicules hybrides et électriques et peuvent même atteindre 61,5% chez certains Membres. Dans l'ensemble, la moyenne des droits appliqués aux véhicules à combustion conventionnels est comparable à celle des droits frappant les véhicules hybrides et électriques. Toutefois les véhicules à faibles émissions de carbone exportés vers les gros marchés (qui représentent 55% du marché mondial) sont encore assujettis à droits appliqués qui sont supérieurs de 1,6 à 3,9 points de pourcentage aux droits visant les véhicules à combustion conventionnels.

## Expériences des Membres de l'OMC en matière d'utilisation des réductions tarifaires pour atteindre les objectifs en matière d'action climatique

D'après la [BDE de l'OMC](#), au moins 31 Membres de l'OMC de toutes les régions du monde et à tous les niveaux de développement économique ont eu recours à des réductions tarifaires à des fins environnementales.

On trouve, dans les [EPC](#) de ces économies, 53 exemples de réductions qui concernent en premier lieu les technologies des énergies renouvelables (25), puis les véhicules à faibles émissions de carbone et les véhicules électriques (11). En voici quelques-uns:

- le Nicaragua prévoit des exemptions tarifaires pour les machines, les équipements, le matériel et les intrants utilisés dans de nouveaux projets de production d'énergie renouvelable (EPC 2021);
- la Mongolie exempte de droits de douane le matériel de recherche et de production d'énergie renouvelable (EPC 2021);
- l'Argentine a mis en place un contingent d'importation de 6 000 véhicules hybrides, électriques et à piles à combustible (hydrogène) bénéficiant de taux de droits réduits (EPC 2021);

- la Thaïlande encourage l'utilisation des énergies renouvelables au moyen d'exemptions ou de réductions des droits d'importation (EPC 2020);
- le Samoa prévoit l'importation en franchise de droits des «dispositifs économiseurs d'énergie» (comme les véhicules électriques) (EPC 2019);
- l'Égypte a fixé à 2% les droits de douane appliqués aux équipements et aux matériels importés par les producteurs d'énergie solaire et éolienne (EPC 2018);
- la Barbade (EPC 2022) et les États-Unis (EPC 2022) accordent des exemptions tarifaires pour l'agriculture biologique et le bois d'œuvre, respectivement; et
- le Malawi (EPC 2016), le Tadjikistan (EPC 2021), la Géorgie (EPC 2022) ainsi que le Pakistan (EPC 2022) accordent des exemptions tarifaires aux biens nécessaires en cas de catastrophes (y compris les produits alimentaires).

#### Droits appliqués moyens visant les équipements d'énergie renouvelable et les combustibles fossiles (parmi les 10 principaux importateurs)

- certains équipements d'énergie renouvelable – 3,2% **contre**
  - pétrole brut – 0,8%
  - charbon – 1,6%
  - cokes et semi-cokes – 2%
  - gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux – 2,1%
  - brai – 2,2%
  - huiles (goudron de houille) – 2,4%

La révision des droits d'importation pourrait donc être un outil de politique efficace que les gouvernements pourraient utiliser pour favoriser l'abordabilité et la généralisation des produits nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone, comme les équipements d'énergie renouvelable provenant de sources durables ainsi que les véhicules à faibles émissions de carbone et électriques. Cela a déjà été vérifié dans les secteurs de l'énergie éolienne et de

l'énergie solaire, où des économies d'échelle ont contribué à abaisser les coûts de production.<sup>9</sup>

Certaines économies et régions ont commencé à envisager de réviser les niveaux de droit (voir l'encadré). Par exemple, depuis que les dirigeants du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) se sont engagés à ramener les taux de droits de 54 «biens environnementaux» à 5% ou moins, les exportations et les importations de ces produits ont augmenté de 5,7% et 13,5%, respectivement ([APEC, 2021](#)).

Selon une analyse récente, le marché mondialisé des modules photovoltaïques (PV) a déjà permis aux installateurs de modules PV d'économiser jusqu'à 85 milliards d'USD entre 2008 et 2020 en Chine, en Allemagne et aux États-Unis. Par ailleurs, les prix des modules solaires seraient de 20 à 30% plus élevés en 2030 dans un scénario sans chaînes d'approvisionnement mondialisées ([Helveston et al., 2022](#)). De plus, grâce au commerce mondial des produits solaires photovoltaïques, la production d'énergie solaire pourrait augmenter de 750 gigawatts (GW) d'ici à 2060 si la moitié des obstacles au commerce existants étaient supprimés, tandis qu'elle diminuerait de 160 à 370 GW dans un scénario où davantage d'obstacles au commerce seraient imposés ([Wang et al., 2021](#)).

Comme on l'a vu, il existe une marge de manœuvre importante pour réviser les droits d'importation actuellement applicables dans des secteurs à forte intensité de carbone et des secteurs à faibles émissions de carbone (voir l'encadré). Le rééquilibrage des droits, même de quelques points de pourcentage, pourrait fortement contribuer à réduire les coûts de l'énergie renouvelable et à accroître l'utilisation des technologies à faibles émissions de carbone.

#### Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les droits d'importation sur les plans plus larges en matière d'action climatique?

À l'OMC, les Membres ont négocié des taux maximaux de droits d'importation pour la plupart des marchandises. Cela signifie que les Membres sont libres de réviser et éventuellement de réduire leurs propres droits de douane pour les aligner sur leurs plans d'action climatique, soit unilatéralement, soit dans le cadre d'approches plus larges de coopération commerciale et climatique. Les droits d'importation qu'ils appliquent aux produits essentiels nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone et pourraient être révisés pour accélérer la transition verte.



## Mesures correctives commerciales dans le contexte des stratégies de lutte contre les changements climatiques

Les mesures correctives commerciales sont des mesures à la frontière – en général des droits additionnels – appliquées par les gouvernements aux importations d'un produit lorsque le volume total de ces importations a augmenté soudainement (mesures de sauvegarde) ou lorsque les importations d'une certaine provenance font l'objet d'un dumping (sont vendues à un prix inférieur à leur valeur normale) ou sont subventionnées (mesures antidumping et compensatoires, respectivement); et lorsqu'il a été constaté que ces importations causent un dommage à la branche de production nationale concurrente. Les mesures correctives commerciales font partie intégrante des règles commerciales multilatérales qui contiennent des exigences détaillées régissant l'adoption des mesures qu'il régleme.

L'application de mesures correctives commerciales à l'importation de certains biens liés aux énergies renouvelables, tels que les panneaux solaires et les éoliennes, a augmenté ces dernières années. Le [Portail de données sur les mesures correctives commerciales](#) contient des renseignements sur les actions antidumping et les décisions en matière de droits compensateurs visant certains biens liés aux énergies renouvelables. Il indique que 35 enquêtes antidumping et 19 enquêtes en matière de droits compensateurs ont été ouvertes entre 2008 et 2021 concernant certains produits liés à l'énergie solaire (16 et 5 respectivement), à l'énergie éolienne (13 et 7) et au biodiesel (6 et 7).\*

Tous les Membres de l'OMC ont le droit d'utiliser des mesures correctives commerciales et la question de savoir si un Membre le fera et de quelle manière (en respectant les contraintes imposées par les règles de l'OMC) dépend de ses propres décisions de politique. Pour prendre ces décisions, les Membres tiennent compte d'un ensemble de facteurs et d'éléments, qui peuvent dans certains cas inclure les effets quant aux changements climatiques.

\*Les produits en question ont été identifiés en utilisant les mots clés suivants : solaire, photovoltaïque, biodiesel et éolien.

Le Secrétariat de l'OMC peut soutenir ces efforts en apportant une réponse aux demandes d'assistance technique et en faisant mieux connaître et comprendre la manière dont les droits ont été utilisés pour atteindre des objectifs climatiques. Des discussions sont déjà en cours dans différents organes de l'OMC et devraient permettre de faire mieux comprendre la manière dont les droits d'importation visant certaines marchandises liées à la transition juste vers une économie sobre en carbone pourraient être utilisés par les Membres à l'appui de leurs plans d'atténuation des changements climatiques.

## Outil de politique



# #6

## Subventions

### **Outil de politique**

Débloquer des ressources additionnelles pour appuyer l'action climatique en réformant les mesures de soutien préjudiciables à l'environnement.

# #6 Subventions



## Que sont les subventions et les mesures de soutien?

Les mesures de soutien des pouvoirs publics consistent à accorder aux entreprises des incitations, financières ou autres, pour encourager certains résultats. Elles peuvent prendre différentes formes: dépenses publiques directes, incitations fiscales, injections de capitaux, prêts à taux réduit, fourniture par l'État de marchandises et de services, soutien des prix, etc. Aux termes de l'Accord de l'OMC sur les subventions et les mesures compensatoires (Accord SMC), une subvention est définie comme une contribution financière, un soutien des revenus ou un soutien des prix, accordée par les pouvoirs publics ou un organisme public, qui confère un avantage à son bénéficiaire. L'Accord régit les subventions spécifiques, c'est-à-dire celles dont l'admissibilité se limite à certains bénéficiaires.

## Comment la réforme des mesures de soutien préjudiciables à l'environnement peut-elle contribuer à atténuer les changements climatiques et à promouvoir le commerce durable?

Les mesures de soutien public peuvent être des outils de politique importants pour corriger les défaillances du marché et améliorer le bien-être social. Dans le même temps, si elles ne sont pas calibrées correctement, elles peuvent avoir des effets de distorsion de la production et des échanges, réduire l'efficacité économique, exacerber les retombées négatives et causer des dommages à l'environnement et à la santé humaine.

La possibilité que les mesures de soutien des pouvoirs publics aggravent la dégradation de l'environnement et entravent la transition vers une économie sobre en carbone est largement débattue. Ces éléments sont pertinents pour des secteurs comme ceux des combustibles fossiles, l'exploitation minière en roche dure, l'agriculture, la pêche de capture en mer, la sylviculture, le transport, la fourniture et la consommation d'eau, et la construction. D'après une étude de 2022, au moins 1 800 milliards d'USD, soit 2% du PIB mondial, seraient affectés chaque année à des subventions entraînant la destruction des écosystèmes et l'extinction des espèces

## Exemples de mesures de soutien à l'action climatique notifiées à l'OMC

Depuis 2009, plus de 2 500 mesures de soutien à l'action climatique ont été notifiées à l'OMC, par 78 Membres de l'OMC ([BDE](#)). Les objectifs environnementaux de ce soutien sont notamment les suivants: boisement/reboisement; réduction de la pollution atmosphérique; énergies nouvelles et renouvelables; atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements; économies d'énergie et efficacité énergétique; et protection de la couche d'ozone.

On dénombre parmi les exemples récents:

- le Programme australien d'innovation en matière de technologies propres, qui soutient le développement de technologies propres visant à réduire les émissions de GES;
- les exonérations de l'impôt sur les bénéfices, de la TVA et d'autres taxes accordées par la RDP lao pour les investissements en faveur de l'efficacité énergétique;
- les subventions directes d'El Salvador aux projets de reboisement et de diversification des arbres fruitiers; et
- le Programme de soutien à l'agriculture biologique de Maurice, qui améliore l'accès des agriculteurs aux intrants biologiques et promeut l'agriculture biologique.

([Koplow et Steenblik, 2022](#)). D'après les estimations de la Banque mondiale, les subventions aux combustibles fossiles, à l'agriculture et à la pêche représentent à elles seules 1 200 milliards d'USD de dépenses budgétaires par an ([Banque mondiale, 2023](#)).

Si l'impact des subventions préjudiciables suscite des préoccupations, la réforme et la réorientation des subventions pourraient présenter des avantages prometteurs pour l'environnement tout en libérant des ressources budgétaires limitées. L'IIDD estime que si l'on réformait les subventions aux combustibles fossiles d'ici

à 2025 en rationalisant les subventions inefficaces, les émissions de CO<sub>2</sub> diminueraient en moyenne de 6% en 2030. Il estime également que réinvestir dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables d'un tiers seulement des économies réalisées grâce à cette réforme entraînerait une réduction supplémentaire de 3% des émissions de CO<sub>2</sub> ([IIDD, 2022](#)).

Dans le secteur de l'agriculture, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) identifie d'importantes possibilités de réforme qui pourraient se traduire par une diminution des émissions de GES tout en donnant un large accès à des aliments nutritifs, comme l'élimination progressive des mesures de soutien qui pourraient nuire à l'environnement et le renforcement de la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes. De tels changements pourraient en outre aligner le secteur sur les objectifs climatiques. Par ailleurs, l'OCDE recommande de mettre en place un système efficace qui donne un prix aux émissions de GES issues de l'agriculture ([OCDE, 2022a](#)).<sup>10</sup> Toutes ces études suggèrent que la suppression progressive et la réorientation des subventions préjudiciables à l'environnement pourraient permettre de débloquer d'importantes ressources à l'appui d'une action positive sur le climat.

La réforme des subventions implique diverses considérations économiques, commerciales et sociales, y compris concernant une transition juste et équitable vers une économie sobre en carbone. Elle peut présenter des défis liés aux intérêts en place à mesure que certains programmes de subventions sont progressivement supprimés ([FMI-OCDE-Banque mondiale-OMC, 2022](#)). Une plus grande transparence et une meilleure compréhension des flux de subventions sont des conditions préalables à une réforme efficace et responsable. Par ailleurs, l'augmentation de la coopération et du dialogue à l'échelle mondiale pourrait jouer un rôle positif, en empêchant une course inefficace au subventionnement des technologies positives pour l'environnement ou «vertes», susceptible de générer des tensions commerciales évitables, de fausser la concurrence internationale et d'affecter de façon disproportionnée les petites économies en développement soumises à des contraintes budgétaires.

### **Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les mesures de soutien sur les plans plus larges en matière d'action climatique ?**

Une meilleure compréhension des incidences environnementales des subventions et autres mesures de soutien existantes dans tous les secteurs faciliterait

la définition des priorités de réforme dans ce domaine. Dans ce contexte, toute nouvelle subvention devrait être conçue avec soin, de sorte à contribuer à la lutte contre la crise climatique et à réduire au minimum les frictions commerciales et les autres retombées négatives potentielles. Les répercussions environnementales des politiques de soutien et la possibilité de réorienter ces politiques pour soutenir les plans d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements pourraient être évaluées par les pouvoirs publics.

Les Membres de l'OMC ont notifié un nombre croissant de mesures de soutien à l'action climatique (voir l'encadré). En outre, l'OMC offre une enceinte au traitement et au règlement des difficultés liées au commerce, tout en facilitant le renforcement de la coopération commerciale à l'appui du développement durable. Des questions relatives à l'amélioration de la transparence des subventions et à l'évaluation de l'efficacité des règles existantes pour traiter certains types de subventions sont fréquemment soulevées par des Membres dans plusieurs organes de l'OMC, comme le Conseil général, le Comité des subventions et des mesures compensatoires, le Comité de l'agriculture et le Comité du commerce et de l'environnement ([FMI-OCDE-Banque mondiale-OMC, 2022](#)).

À la Conférence ministérielle de l'OMC tenue en juin 2022, les ministres du commerce ont démontré le rôle important que l'Organisation peut jouer concernant la réforme des subventions quand ils ont conclu un accord historique destiné à réduire les 22 milliards de dollars de dépenses publiques alloués chaque année aux subventions à la pêche préjudiciables qui encouragent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la pêche de stocks surexploités et la pêche en haute mer non réglementée ([OMC, 2023a](#)). Ces ressources peuvent être utilisées à meilleur escient. Une deuxième phase de ces négociations est en cours pour réduire davantage les subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche.

Par ailleurs, l'OMC a lancé deux nouvelles initiatives plurilatérales sur l'environnement portant précisément sur les effets environnementaux des subventions et les possibilités de réforme des subventions. Premièrement, dans le cadre des [Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale](#), les Membres participant<sup>11</sup> étudient les moyens d'identifier les répercussions environnementales et commerciales des subventions. Ils analysent les renseignements disponibles permettant de mieux comprendre ces répercussions et examinent les éventuelles lacunes d'information et les possibilités de remédier à ces

répercussions. Les participants ont travaillé sur les subventions à l'agriculture, les subventions aux combustibles fossiles, les subventions industrielles et les subventions positives pour l'environnement ou «vertes». L'objectif de ces discussions est d'intensifier les travaux dans les domaines d'intérêt commun, de promouvoir la transparence et de définir les actions concrètes que les Membres pourraient adopter, de manière inclusive et transparente, en tenant compte de la diversité des Membres et des besoins spécifiques de développement.

Alors que la communauté mondiale cherche à accroître le financement de l'action climatique, en particulier pour soutenir les efforts déployés par les pays en développement en vue d'une transition juste, la réorientation des subventions qui sont préjudiciables à l'environnement et faussent les marchés peut être bénéfique à la fois pour les populations et pour l'environnement.

Deuxièmement, les coauteurs de l'initiative pour [la réforme des subventions aux combustibles fossiles](#) en cours à l'OMC concentrent leurs travaux sur les différents avantages – commerciaux, économiques, sociaux et environnementaux – qu'apporteraient le règlement de la question des subventions aux combustibles fossiles et la réaffectation des fonds publics à des projets verts et résilients aux changements climatiques. Les Membres participants<sup>12</sup> ont appelé à renforcer la transparence des subventions aux combustibles fossiles et à concilier, dans le cadre de leur réforme, les considérations relatives au développement et les considérations sociales. Les participants ont aussi examiné les domaines dans lesquels l'Organisation pourrait contribuer aux efforts de réforme, y compris en promouvant les bonnes pratiques permettant de garantir que les mesures de soutien aux combustibles fossiles adoptées pendant les crises énergétiques restent ciblées, transparentes et temporaires. On pourrait dénombrer parmi les autres mesures connexes l'amélioration de la compréhension de la classification des subventions en fonction de leurs effets commerciaux et environnementaux et le renforcement de la transparence des subventions grâce à une meilleure utilisation des mécanismes de l'OMC existants.

Enfin, certains participants au [Dialogue de l'OMC sur la pollution par les plastiques et le commerce des plastiques écologiquement durable](#) ont aussi souligné l'importance des subventions aux plastiques vierges (c'est-à-dire de nouveaux matériaux qui sont souvent utilisés pour fabriquer des produits en plastique), en particulier compte tenu de leurs effets sur la compétitivité des éventuels produits de substitution et de remplacement du plastique écologiquement durables et efficaces.

## Outil de politique



# #7

## Financement du commerce

### Outil de politique

Soutenir la diffusion des technologies et équipements liés au climat grâce à la facilitation et à l'augmentation du financement du commerce, notamment les prêts et garanties.

# #7 Financement du commerce



## Qu'est-ce que le financement du commerce?

Le financement du commerce comprend les facilités de crédit utilisées par les importateurs et les exportateurs pour faciliter le commerce international. Ces instruments permettent de pallier les risques et le décalage entre le moment où l'exportateur veut recevoir un paiement pour la production et l'expédition des marchandises et le moment où l'importateur reçoit effectivement ces marchandises; cela rend plus accessible la participation aux transactions commerciales internationales pour les importateurs et les exportateurs.

## Comment le financement du commerce peut-il contribuer à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter, en particulier dans les économies en développement?

Pour assurer la fluidité de flux commerciaux mondiaux de plus de 25 000 milliards d'USD, il faut un marché du financement du commerce qui fonctionne bien et qui réponde aux besoins des négociants, en particulier ceux des économies en développement, dans lesquelles les demandes de financement sont les plus susceptibles d'être rejetées. En effet, 60% à 80% du commerce mondial dépend du financement du commerce, comme les crédits commerciaux et assurances/garanties, principalement un financement à court terme. Les chaînes d'approvisionnement internationales s'appuient sur des opérations complexes de financement, qui optimisent les flux de paiements tout au long de la chaîne des fournisseurs, y compris pour les PME.

D'une manière générale, l'offre de financement du commerce ne répond à la demande que dans certaines régions du monde. Selon de récentes études de l'OMC et de la SFI sur les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Mékong, le financement du commerce disponible profite principalement aux importateurs et aux exportateurs bien établis et n'est pas accessible à nombre de PME et d'entreprises dirigées par des femmes. Dans ces économies, 25% tout au plus des échanges bénéficie d'un financement du commerce. Les études montrent que si la part des échanges couverts par le financement passait de 25% à 40%, les flux commerciaux annuels augmenteraient de 8% en moyenne, ce qui entraînerait une hausse de 80%

## Financement du commerce pour les projets concernant le climat: le cas de la Banque asiatique de développement (BAsD)

Le Programme de financement du commerce et des chaînes d'approvisionnement de la Banque asiatique de développement (BAsD) vise à combler le déficit de financement du commerce, qui s'est creusé pour atteindre 2 500 milliards d'USD en 2022 d'après les estimations. Depuis 2009, ce programme a soutenu des échanges commerciaux d'une valeur de 67 milliards d'USD grâce à des garanties, à des prêts et à une amélioration des connaissances. Conformément à sa volonté de rendre le commerce régional et les chaînes d'approvisionnement plus respectueux de l'environnement et plus résilients, la BAsD soutient également les transactions qui contribuent à la réalisation des objectifs climatiques globaux des économies. Par exemple, la BAsD a collaboré avec la Basisbank pour soutenir Panex, une entreprise géorgienne qui produit des panneaux de construction thermiques innovants qui réduisent le gaspillage énergétique. La BAsD a accordé 2 millions d'USD à Panex pour l'aider à importer des matières premières efficaces d'un point de vue énergétique et à exporter ses produits vers l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Les bâtiments sont responsables d'environ 40% de la consommation mondiale d'énergie. Le partenariat de la BAsD avec la Basisbank et la société Panex contribue à réduire les émissions de GES en Géorgie et dans les pays voisins.

des flux commerciaux en dix ans (OMC et SFI, 2022, OMC et SFI 2023).

En parallèle, d'importants efforts ont été entrepris pour explorer «l'écologisation du financement du commerce» (voir l'encadré), en particulier dans le contexte de l'Arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. En octobre 2021, les participants à l'Arrangement de l'OCDE sont convenus de mettre fin à l'octroi de crédits à l'exportation et d'aide liée pour les centrales électriques conventionnelles au charbon (c'est-à-dire l'alimentation au charbon sans captage, utilisation et stockage du carbone) (OCDE, 2022b). En mars 2023, ils sont aussi convenus du principe d'élargir

la portée des projets verts ou respectueux du climat susceptibles de bénéficier de délais de remboursement plus longs, comme le permet l'Accord sectoriel sur le changement climatique, qui prévoit d'accorder des modalités financières adaptées pour des projets dans certains secteurs identifiés comme contribuant de façon significative à l'atténuation du changement climatique. La portée élargie couvre à présent la production d'énergie écologiquement durable, le captage, le stockage et le transport de CO<sub>2</sub> et la transmission, la distribution et le stockage d'énergie. Elle vise aussi l'ammoniac et l'hydrogène propres, la production manufacturière faiblement émettrice de carbone, le transport à émissions nulles ou faibles et les minéraux et minerais extraits à l'aide d'énergies propres.

On dispose encore de peu de renseignements sur l'écart spécifique entre l'offre et la demande de financement du commerce pour les biens liés au climat, mais il est probablement du même ordre que le déficit du financement du commerce global et devrait être comblé pour accroître le commerce des produits et technologies nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone et à l'adaptation aux changements climatiques.

Les projets essentiels pour décarboner nos économies, comme la construction de centrales fonctionnant aux énergies renouvelables, dépendent de l'importation d'intrants abordables fournis par des fabricants d'autres économies. Il en va de même dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques; là encore, le commerce international est essentiel pour de nombreuses économies en développement qui cherchent des variétés végétales résistantes à la sécheresse ou des produits permettant d'adapter les infrastructures urbaines pour qu'elles résistent aux crues subites ou aux canicules.

Le commerce international joue donc un rôle crucial car il permet aux produits nécessaires à l'action climatique de parvenir à ceux qui en ont le plus besoin en temps opportun et à un coût abordable. Si les flux de financement du commerce ne sont pas suffisants pour faciliter l'importation d'intrants essentiels, de nombreux projets liés au climat peuvent être retardés ou annulés.

### **Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer les flux de financement du commerce en faveur des produits et projets liés au climat et les aligner sur les plans plus larges en matière d'action climatique?**

Les banques indiquent que la difficulté qu'ont les emprunteurs à satisfaire aux prescriptions des banques qui financent le commerce, l'insuffisance des garanties

pour les risques – perçus comme élevés – des emprunteurs et la pénurie de financement à faible coût font partie des freins courants à la disponibilité du financement du commerce.

Pour remédier au déficit de financement du commerce, il est important que les parties concernées – y compris les banques privées (qui représentent la majeure partie du marché du financement du commerce), les organismes de crédit à l'exportation et les banques régionales de développement – redoublent d'efforts pour mobiliser des ressources dans le but de renforcer les programmes de financement du commerce. Une façon d'arriver à cette fin consiste à conjuguer les efforts de ces parties pour élaborer des mécanismes de partage des risques afin de soutenir le commerce des produits qui sous-tendent la transition énergétique et les projets d'adaptation aux changements climatiques. Par exemple, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement s'est associée à des institutions financières pour promouvoir les transactions commerciales internationales qui diffusent des technologies vertes sur leurs marchés.

Les efforts déployés aux niveaux multilatéral, régional et national pourraient viser à mettre en commun les ressources chaque fois que cela est possible et à mettre au point des mécanismes de partage des risques qui soustraient le secteur privé à une partie des risques, y compris en encourageant le cofinancement entre les différents fournisseurs de financement du commerce. Les flux de financement du commerce peuvent aussi être développés en renforçant la capacité des prêteurs locaux, en intensifiant les relations bancaires, en améliorant l'accès pour les PME et les entreprises dirigées par des femmes et en aidant à la prise de décision grâce à des données de meilleure qualité. De telles mesures nécessitent une action coordonnée de la part des institutions financières, des responsables politiques nationaux, des organismes de réglementation et des organisations internationales.

Le financement de l'action climatique est de plus en plus étroitement lié à celui de l'Aide pour le commerce, notamment dans le domaine des infrastructures pour les énergies renouvelables. Il s'agit d'un domaine dans lequel l'Aide pour le commerce et diverses parties prenantes clés peuvent jouer un rôle de catalyseur en aidant à mobiliser des financements pour les infrastructures vertes et en aidant le secteur privé à tirer parti des possibilités offertes par l'économie sobre en carbone ([OMC, 2022b](#)).

En outre, l'assistance technique fournie par les organismes de développement régionaux ou multilatéraux peut être axée sur la mise à disposition



de programmes de facilitation du financement du commerce pour les économies en développement, afin de renforcer les services de financement du commerce de leurs institutions financières. L'OMC et la SFI travaillent déjà avec des petits négociants et des institutions financières opérant au niveau local afin de mieux comprendre l'écosystème du financement du commerce et d'améliorer l'accès à des programmes de formation en matière de financement du commerce sur les marchés émergents, principalement en Afrique.

**Outil de politique**



**#8**

## **Produits alimentaires et agricoles**

### **Outil de politique**

Améliorer le fonctionnement des marchés de produits alimentaires et agricoles, tout en contribuant à l'action climatique, grâce à la facilitation du commerce des produits alimentaires.

# #8 Produits alimentaires et agricoles



## Quelles sont les principales politiques commerciales visant le commerce et les marchés des produits alimentaires et agricoles?

Les politiques commerciales susceptibles d'agir sur le commerce et les marchés des produits alimentaires et agricoles comprennent les droits d'importation, les mesures de soutien interne et les restrictions à l'exportation. Les pouvoirs publics prélèvent souvent des droits d'importation sur les produits alimentaires et agricoles (pour générer des recettes ou protéger les producteurs nationaux, par exemple). En outre, certains gouvernements accordent un soutien au secteur agricole, y compris un soutien directement lié aux prix, à la production ou aux intrants. Enfin, certains gouvernements imposent des restrictions à l'exportation de produits alimentaires, ce qui peut réduire la disponibilité de ces produits sur les marchés mondiaux et faire augmenter leurs prix internationaux.

## De quelle manière les politiques visant le commerce et les marchés des produits alimentaires et agricoles sont-elles liées à l'action climatique?

Les changements climatiques devraient non seulement modifier les températures et les régimes pluviométriques à l'échelle planétaire, mais aussi augmenter la fréquence, l'intensité et la durée des phénomènes météorologiques extrêmes (GIEC, 2023). Ces phénomènes sont susceptibles d'affecter les marchés des produits alimentaires et agricoles aussi bien directement (impact sur la production et la productivité) qu'indirectement (impact sur les transports et la logistique, y compris les ports). Parallèlement, en 2019, environ 22% des émissions de GES mondiales ont été générées par l'agriculture, la sylviculture, ou d'autres utilisations des terres (GIEC, 2023).

Le commerce joue déjà un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire mondiale. Une calorie consommée sur cinq – voire sur quatre – dans le monde fait l'objet d'un échange commercial (OCDE-FAO, 2022). Comme les

changements climatiques modifient profondément les rendements agricoles, le rôle joué par le commerce va devenir de plus en plus important car les échanges contribuent à transporter de manière prévisible et fluide les produits alimentaires depuis les zones où ils abondent jusqu'à celles où ils sont nécessaires.

Diverses politiques commerciales agissent sur le commerce et les marchés des produits alimentaires et agricoles, y compris les droits d'importation, les mesures de soutien et les restrictions à l'exportation. Les droits d'importation visant les produits alimentaires et agricoles peuvent faire augmenter les prix intérieurs payés par les consommateurs et le coût des intrants pour les producteurs. D'après le [Portail de suivi des ODD](#), un dispositif interinstitutionnel, la moyenne pondérée des droits appliqués par les gouvernements aux importations de produits agricoles était de 6,2% en 2021.

Cependant, les crêtes tarifaires<sup>13</sup> sur certains produits agricoles sont souvent bien supérieures à la moyenne, dépassant parfois 1 000% (OMC, 2023b).

Lorsque le soutien public au secteur agricole est directement lié aux prix, à la production ou aux intrants, il peut avoir des effets de distorsion des échanges et des marchés, ce qui entame la compétitivité des producteurs dans d'autres régions, et débouche souvent sur davantage d'émissions de carbone et des modes de consommation des ressources inefficaces ou non

---

**«La production alimentaire et les producteurs locaux sont de plus en plus vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. De plus, des rapports récents ont révélé que les systèmes alimentaires sont à l'origine d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre et de 80% de la perte de biodiversité, et utilisent jusqu'à 70% de l'eau douce. Cependant, des systèmes de production alimentaire durables devraient être reconnus comme une solution essentielle à ces défis existants»**

António Guterres,  
Secrétaire général des Nations Unies,  
[Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021](#)

---

## Expériences des Membres de l'OMC concernant les mesures agricoles liées au climat

Depuis 2009, plus de 540 mesures liées au climat affectant le secteur agricole ont été notifiées par 67 Membres de l'OMC ([BDE de l'OMC](#)). Le nombre de mesures notifiées a augmenté régulièrement au fil du temps et a enregistré une forte hausse en 2021 (106).

Les politiques englobent différents types de mesures de soutien visant divers objectifs spécifiques, y compris les pratiques agricoles climato-intelligentes, les services de vulgarisation et d'infrastructure sobres en carbone, le boisement et la réhabilitation des sols dégradés, et l'aide en cas de phénomènes climatiques extrêmes et de pertes de récolte liées au climat.

On dénombre parmi les exemples récents:

- La distribution par l'Australie de guides météorologiques et climatiques régionaux aux agriculteurs, pour les aider à prendre des décisions en matière de gestion des risques et à s'adapter aux changements climatiques (2021).
- Au Chili, les services de vulgarisation et de consultation prévus dans les programmes de préinvestissement dans l'irrigation intelligente et l'efficacité énergétique (2021).
- L'initiative canadienne Cultivons l'avenir 2 (CA2), qui soutient la gestion de l'énergie à la ferme pour économiser l'énergie et réduire les émissions de carbone (2021).
- Les efforts déployés par El Salvador pour adapter les plantations de café aux changements climatiques (2021).
- Les services de recherche tongans sur la durabilité des sols, des cultures et de l'élevage et les systèmes résilients aux changements climatiques (2021).
- En Inde, la Mission nationale pour une agriculture durable (2021).

durables. En même temps, d'autres types de soutien sont importants pour la protection et la préservation de l'environnement, la recherche, le renforcement de l'infrastructure ou les formations visant à aider les agriculteurs à améliorer durablement leur productivité. Les données de l'OCDE pour la période 2020-2022 indiquent qu'en moyenne, le soutien public aux producteurs s'est élevé à 630 milliards d'USD par an<sup>14</sup> ([OCDE, 2023](#)).

Les restrictions à l'exportation de produits alimentaires peuvent limiter la disponibilité de ces produits sur les marchés mondiaux et faire augmenter leurs prix internationaux. Ces mesures peuvent faire baisser les prix intérieurs à court terme, mais aussi avoir un impact négatif sur l'accès aux produits alimentaires à l'étranger, notamment pour les populations vulnérables des économies en développement importatrices nettes de produits alimentaires ([Bouët et Laborde Debucquet, 2017](#)). Les restrictions à l'exportation peuvent aussi inciter d'autres économies à mettre en place des mesures analogues pour maintenir les prix intérieurs à un bas niveau, ce qui entraîne une hausse des cours mondiaux et exacerbe l'instabilité des marchés.

Toutes ces politiques peuvent avoir une incidence sur les plans publics d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements. Les obstacles à l'accès aux marchés qui affectent les technologies et innovations climato-intelligentes dans le domaine de l'alimentation et l'agriculture peuvent aussi freiner l'adoption et l'utilisation de ces technologies et innovations. La réforme des politiques visant le commerce et les marchés peut ainsi soutenir l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements en améliorant la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels, et en renforçant la capacité des producteurs, des consommateurs et des négociants à faire face aux crises imprévues ([OMC, 2022g](#); [OMC, 2022j](#)).

Parallèlement, des systèmes agricoles et alimentaires efficaces et durables peuvent offrir des solutions innovantes pour atténuer les changements climatiques et préserver la biodiversité. Les plans nationaux d'action climatique peuvent jouer un rôle en réduisant les distorsions du marché et en supprimant les restrictions commerciales, en améliorant la concurrence et les normes en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et, à plus long terme, en garantissant que les échanges reflètent le coût réel des produits alimentaires et agricoles. Les gouvernements pourraient aussi soutenir les efforts d'atténuation des changements climatiques

et d'adaptation à ces changements en améliorant les programmes environnementaux, les services de consultation, la recherche et les infrastructures rurales.

Par ailleurs, la réforme et la réorientation du soutien au secteur agricole peuvent grandement contribuer au renforcement de la durabilité et de la résilience des systèmes alimentaires ([FAO, PNUD, PNUE, 2021](#); [FAO, OMC, Groupe de la Banque mondiale, 2023](#)).

### **Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les politiques visant le commerce des produits alimentaires sur les plans plus larges en matière d'action climatique?**

Des marchés mondiaux de produits alimentaires et agricoles plus ouverts, plus équitables et plus efficaces, soutenus par le système commercial multilatéral fondé sur des règles, peuvent jouer un rôle essentiel dans la définition et l'orientation de l'action climatique internationale ainsi que dans le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale, y compris en réduisant l'impact des crises alimentaires qui frappent le plus durement les économies en développement importatrices nettes de produits alimentaires et les PMA.

Les pouvoirs publics pourraient étudier l'impact des restrictions à l'importation et à l'exportation sur les marchés de produits alimentaires et agricoles, ainsi que la façon dont les politiques de soutien agissent sur différents acteurs économiques, en permettant aux consommateurs de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

Il est possible de réduire les émissions liées à la production et au commerce de produits agricoles en modifiant les pratiques agricoles et les modes d'utilisation des terres. Associé à une action climatique coordonnée, le commerce pourrait aussi contribuer à réduire l'empreinte carbone du secteur en permettant aux pays de se spécialiser davantage dans les produits alimentaires qu'ils peuvent produire en ayant une empreinte carbone relativement faible.

L'utilisation des Accords de l'OMC pour limiter les mesures commerciales restrictives peut contribuer à réduire l'instabilité des prix des produits alimentaires et des engrais. Les pouvoirs publics pourraient aussi renforcer la résilience des marchés mondiaux de produits alimentaires et agricoles en communiquant rapidement des renseignements sur les politiques affectant le commerce, y compris en honorant leurs engagements de notification pris à l'OMC, et en participant à d'autres mécanismes d'échange de renseignements comme

le [Système d'information sur les marchés agricoles](#), une plate-forme interinstitutions visant à améliorer la transparence des marchés de produits alimentaires.

Les accords et institutions de l'OMC offrent aux Membres la possibilité de mobiliser des incitations commerciales (accès aux marchés), des ressources budgétaires (soutien interne et concurrence à l'exportation) et un cadre réglementaire fondé sur des principes scientifiques (systèmes sanitaires et phytosanitaires), pour encourager efficacement les innovations agricoles climato intelligentes, la diffusion des technologies et pratiques favorables au climat et une meilleure utilisation des ressources naturelles. En juin 2022, à la douzième Conférence ministérielle de l'OMC, les ministres du commerce ont approuvé un [ensemble de mesures](#), y compris une [Déclaration](#) réaffirmant le rôle vital du commerce pour ce qui est d'accroître la sécurité alimentaire mondiale, une [Décision](#) d'exempter des restrictions à l'exportation les achats effectués par le Programme alimentaire mondial à des fins humanitaires et un [Accord sur les subventions à la pêche](#), qui fait obligation aux Membres d'éliminer les subventions à la pêche les plus préjudiciables.

Par ailleurs, les Membres de l'OMC [négocient](#) actuellement une mise à jour des règles sur les produits alimentaires et agricoles, la question de la sécurité alimentaire revêtant une importance prioritaire en vue de la treizième Conférence ministérielle prévue à Abou Dhabi en février 2024.

**Outil de politique**



**#9**

**Mesures sanitaires  
et phytosanitaires**

**Outil de politique**

Protéger les économies de la dissémination de maladies et de parasites exacerbée par les changements climatiques en renforçant les systèmes sanitaires et phytosanitaires.<sup>15</sup>



# #9 Mesures sanitaires et phytosanitaires

## Que sont les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)?

Les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) sont des règles et procédures que les gouvernements utilisent pour garantir que les aliments et les boissons sont aptes à la consommation et pour protéger les animaux et les végétaux contre les parasites et les maladies. Ces mesures doivent s'appuyer sur des données scientifiques, être fondées sur l'évaluation des risques et, dans la mesure du possible, suivre les normes, directives et recommandations internationales élaborées par le Codex Alimentarius, l'Organisation mondiale de la santé animale et la Convention internationale pour la protection des végétaux.

## Comment le renforcement des systèmes SPS peut-il aider à protéger les populations, l'environnement et les moyens de subsistance dans un monde en proie aux changements climatiques?

Les changements climatiques ont de plus en plus de répercussions sur les écosystèmes et la production agricole dans le monde. Les phénomènes météorologiques extrêmes, les sécheresses et l'élévation des températures modifient également la prévalence au niveau mondial des parasites et des maladies, et contribuent à accroître les risques pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires. On estime que les pertes causées par les parasites des végétaux peuvent atteindre 40% de la production agricole, ce qui représente pour l'économie mondiale un coût de plus de 220 milliards d'USD par an (FAO, 2021). Les insectes envahissants à eux seuls coûtent au moins 70 milliards d'USD par an aux économies et le réchauffement de la planète facilite peut-être déjà l'établissement de parasites dans de nouvelles régions.<sup>16</sup> Les pertes de récoltes ont des effets dévastateurs sur l'économie et la sécurité alimentaire, mais elles peuvent aussi entraîner une augmentation notable de l'intensité des émissions de carbone de la production agricole (Heeb et al., 2019).

Les effets des changements climatiques sur la santé des animaux devraient être considérables selon les prévisions, notamment en raison de la dissémination de maladies à transmission vectorielle comme la peste bovine, de la vulnérabilité accrue des animaux face aux infections et de la plus grande difficulté à maîtriser les foyers épidémiques (Rockov et Dubrow, 2020; Paz, 2021).<sup>17</sup> Les changements climatiques ont donc des répercussions sur la production et le commerce du bétail et des produits de l'élevage, ainsi que sur les moyens de subsistance des communautés agricoles et la croissance économique. Les maladies du bétail peuvent aussi augmenter l'intensité des émissions des produits de l'élevage car elles augmentent la mortalité et nuisent au bien-être, à la productivité et à la fertilité des animaux (Ezenwa et al., 2020; Kipling et al., 2021).

Enfin, les modifications à long terme de la température, de l'humidité, des précipitations et des conditions météorologiques influent sur la persistance et l'apparition de bactéries, de virus, de parasites, d'algues nuisibles, de champignons ainsi que des maladies d'origine alimentaire correspondantes, et elles augmentent le risque de contamination toxique (OMS, 2018).<sup>18</sup>

## Tendances dans la notification de mesures SPS par les Membres de l'OMC

Depuis 1995, les Membres de l'OMC ont notifié plus de **33 000 mesures SPS** au Comité SPS. En 1995, moins de 200 mesures avaient été notifiées; en 2022, ce nombre avait atteint 2 172 mesures en un an. Ces mesures ont été proposées et/ou adoptées par des Membres de toutes les régions du monde et de tous niveaux de développement. La plupart d'entre elles (48%) ont été adoptées pour assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires; les autres avaient pour objectif la protection de la santé animale et la préservation des végétaux (16% dans les deux cas), la protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux et/ou des plantes (14%), ou la protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites (6%).

Comme les changements climatiques modifient profondément les rendements agricoles, le commerce va jouer un rôle de plus en plus important dans la sécurité alimentaire mondiale en contribuant à la prévisibilité et à la fluidité des flux de produits alimentaires dans les régions connaissant des difficultés d'approvisionnement ([FAO, 2018](#)). En même temps, le commerce peut aussi constituer une voie de transmission de parasites, de maladies et de risques pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires dans des régions qui en étaient auparavant exemptes. Les économies se protègent normalement contre ces risques en établissant des systèmes SPS destinés à réglementer l'importation de produits agricoles. Étant donné que les effets des changements climatiques aggravent ces difficultés, la tendance à la hausse des mesures SPS adoptées ces dernières années (voir encadré) ne va probablement pas fléchir.

Afin de protéger les populations des nouveaux risques liés aux parasites et aux maladies consécutifs aux changements climatiques, il faudra également mettre en place des stratégies et des politiques destinées à renforcer les systèmes SPS et orienter les investissements vers ces systèmes, non seulement pour protéger les populations et secteurs agricoles, mais aussi pour veiller à ce que les exportations de produits agricoles continuent d'atteindre les marchés qui en ont besoin. Cela est particulièrement important pour les économies vulnérables durement touchées par les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes.

### **Quelles mesures pourraient être prises pour renforcer les systèmes SPS et les aligner sur les plans plus larges en matière d'action climatique?**

Les Membres de l'OMC ont récemment reconnu, dans la [Déclaration SPS](#) adoptée à la CM12, que les changements climatiques entraîneraient de nouveaux défis sur le plan de la conception et de l'application des mesures SPS. La capacité à relever ces défis sera différente selon les économies et les systèmes alimentaires. De nombreuses économies en développement ressentent fortement les effets des changements climatiques parce qu'elles se trouvent dans des régions où les changements climatiques risquent d'avoir les conséquences les plus graves.

Les agriculteurs, les producteurs et les gouvernements d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes sont les plus touchés car ils n'ont souvent pas les compétences ni les ressources nécessaires pour s'adapter rapidement.

Il est donc urgent de donner la priorité à des systèmes efficaces de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux, en tant que partie intégrante des plans d'adaptation aux changements climatiques et ce, dans l'intérêt des populations du monde entier. Une connaissance approfondie de l'écologie des parasites, des maladies et de leurs hôtes ainsi qu'une surveillance accrue, associées à une meilleure modélisation des changements climatiques et de leurs incidences, sont nécessaires pour analyser et classer les risques par ordre de priorité et pour améliorer la fiabilité des prévisions. L'accès à de meilleures modélisations du climat et l'amélioration des capacités d'évaluation des risques permettront aux gouvernements de se préparer aux conséquences des changements climatiques et d'agir en conséquence. Les systèmes d'alerte précoce et autres mécanismes d'intervention rapide, tels que les plans d'intervention d'urgence et les méthodes d'éradication des maladies et des parasites facilement accessibles, seront également des outils importants pour se préparer aux problématiques émergentes, en particulier dans un monde subissant les effets des changements climatiques.

Le respect de l'Accord SPS de l'OMC peut aussi apporter une réponse efficace car il assure que les nouvelles mesures SPS introduites dans le contexte des changements climatiques continuent de s'appuyer sur des éléments scientifiques, sont fondées sur des évaluations des risques et, dans la mesure du possible, sont harmonisées avec d'autres mesures suivant les normes, directives et recommandations internationales, tout en évitant une fragmentation inutile.

Des discussions sont en cours à l'OMC, notamment au sein du Comité SPS, sur la question de savoir comment la science, la recherche et l'innovation pourraient contribuer à accroître durablement la production pour nourrir une population mondiale croissante, tout en garantissant les moyens de subsistance des agriculteurs et en faisant face aux nouveaux défis tels que les changements climatiques.

Les travaux du [Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce](#) (STDF) visent à soutenir le renforcement des capacités SPS dans les économies en développement. Hébergé par l'OMC, le STDF est un partenariat mondial qui facilite la sûreté des échanges commerciaux en favorisant les améliorations en matière SPS dans les économies en développement. Ce Fonds rassemble des parties prenantes des secteurs de l'agriculture, de la santé, du commerce et du développement. Il fonctionne comme un mécanisme de



financement ([en 2022](#), les contributions des donateurs se sont élevées à plus de 6 millions d'USD) et fournit un soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets SPS. Il joue également le rôle de plate-forme de connaissances, offrant un cadre de pilotage de projets et d'apprentissage fondé sur des approches innovantes, collaboratives et transversales dans le domaine du développement des capacités SPS.

Dès 2009, le STDF a appelé l'attention sur les conséquences des changements climatiques pour les nouveaux risques SPS et les flux commerciaux mondiaux, y compris au moyen [d'événements, de publications et de notes d'information ciblés](#). Les activités d'assistance technique du Secrétariat de l'OMC peuvent également venir à l'appui des réflexions sur la manière de renforcer les cadres réglementaires face aux difficultés croissantes.

**Outil de politique**



**# 10**

**Fiscalité intérieure  
et tarification du  
carbone**

**Outil de politique**

Réduire la fragmentation des politiques et les coûts de mise en conformité en améliorant la coordination des taxes intérieures non discriminatoires liées au climat, y compris la tarification du carbone et les politiques correspondantes.

# #10 Fiscalité intérieure et tarification du carbone



## Que sont les taxes intérieures et la tarification du carbone?

Les pouvoirs publics adoptent des taxes intérieures et d'autres outils de «tarification» pour atteindre différents objectifs, y compris générer des recettes (taxes sur la valeur ajoutée, par exemple) ou mettre un prix sur les externalités négatives. La «tarification du carbone», qui s'entend généralement du prix payé par les acteurs économiques pour chaque tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> 19 émise, fait partie des instruments de politique fréquemment utilisés pour atténuer les changements climatiques. Elle peut prendre différentes formes, dont les plus communes sont les droits d'accise sur les biens à forte intensité de carbone (tarification implicite du carbone), les taxes directes sur le carbone ou les systèmes d'échange de droits d'émission (tarification explicite du carbone).<sup>20</sup>

## Comment les taxes intérieures et la tarification du carbone peuvent-elles contribuer à atténuer les changements climatiques et pourquoi la coordination est-elle importante?

Si la conception et la réforme de la fiscalité intérieure peut soulever une série d'importantes considérations politiques, sociales et économiques, la tarification du carbone est souvent considérée comme l'une des principales options disponibles pour lutter contre les changements climatiques ([Carbon Pricing Leadership Coalition, 2022](#)).<sup>21</sup> C'est une mesure qui peut être efficace car elle envoie aux émetteurs un signal économique les incitant à changer de modèles de consommation et d'investissement, ce qui entraîne une baisse des émissions. Elle permet également aux économies de se spécialiser en fonction de leur avantage comparatif dans la production de marchandises à faible teneur en carbone, ce qui contribue à l'atténuation des changements climatiques ([Le Moigne, 2023](#)).

Par conséquent, les gouvernements ont de plus en plus recours aux outils de fiscalité intérieure pour réaliser des objectifs liés au climat (voir encadré). Deux tiers

de toutes les CDN présentées au titre de l'Accord de Paris prévoient l'utilisation de la [tarification du carbone pour atteindre les objectifs de réduction des émissions](#). Cela signifie que plus de 100 économies considèrent potentiellement la tarification du carbone comme un moyen de réduire leurs émissions de GES, grâce aux systèmes d'échange de droits d'émission, aux taxes sur le carbone et à d'autres approches.

## Expériences des Membres de l'OMC en matière d'utilisation des taxes intérieures pour atteindre leurs objectifs climatiques

D'après la [BDE de l'OMC](#), au moins 57 Membres de l'Organisation de toutes les régions du monde et de tous niveaux de développement économique ont utilisé les taxes intérieures à des fins environnementales.

Dans les examens des politiques commerciales (EPC) de ces économies réalisés depuis 2009, on trouve 109 exemples de mécanismes de fiscalité intérieure adoptés pour répondre à des objectifs liés au climat, qui concernent principalement le secteur de l'énergie (61), puis l'industrie manufacturière (28) et le secteur des produits chimiques (10). Environ 50% de ces mécanismes sont mentionnés dans des EPC réalisés en 2021 et 2022, les dernières années pour lesquelles des données sont disponibles. En voici quelques exemples:

- Au titre de la Loi sur la lutte contre le changement climatique, la Nouvelle-Zélande applique un prélèvement sur les gaz synthétiques à effet de serre aux marchandises contenant des hydrofluorocarbures (HFC) et des perfluorocarbures (PFC) (2022);
- En 2017, l'Argentine a incorporé une taxe sur les émissions de CO<sub>2</sub> dans sa taxe intérieure sur les combustibles (2021);
- Le Viet Nam impose un droit d'accise dégressif sur les véhicules à moteur à

combustion classique et les véhicules hybrides ou électriques, ainsi qu'une «taxe pour la protection de l'environnement» sur le pétrole, le charbon, les sacs plastiques, et différents pesticides et herbicides (2021);

- Maurice a mis en place de nouveaux droits d'accise sur les appareils ménagers, machines à laver et lampes électriques inefficaces sur le plan énergétique (2021);
- Le Zimbabwe impose des taxes intérieures sur les combustibles, qui comprennent un prélèvement pour réserve stratégique, un prélèvement au titre du remboursement de la dette et une taxe sur le carbone (2020); et
- La Suisse et le Liechtenstein appliquent un prélèvement par gramme additionnel de CO<sub>2</sub>/km sur les véhicules automobiles dont les émissions de CO<sub>2</sub> dépassent la valeur cible pour le type de véhicule concerné (2022).

Il existe toutefois une importante fragmentation des politiques dans ce domaine. À l'échelle mondiale, on recense déjà plus de 70 systèmes différents de tarification du carbone, qui ne couvrent pourtant que 23% des émissions totales. Les prix du carbone varient considérablement dans le monde, allant de moins de 1 USD à plus de 130 USD la tonne de CO<sub>2</sub>, selon le [tableau de bord de la Banque mondiale](#). Cette fragmentation peut générer des coûts administratifs et des coûts de mise en conformité additionnels pour les exportateurs, en particulier les MPME, alors qu'une coopération accrue pourrait sensiblement diminuer le coût global de réalisation des objectifs de l'Accord de Paris ([WTO, 2022g](#)).

En outre, pour remédier aux préoccupations relatives aux éventuelles fuites de carbone et à la compétitivité qui découlent de la variation du niveau des prix du carbone, les économies envisagent de plus en plus l'introduction de mesures aux frontières, telles que les ajustements carbone aux frontières. Si cette situation n'est pas gérée et coordonnée efficacement, elle risque d'aboutir à des tensions commerciales qui pourraient avoir un impact négatif sur le bien-être global et compromettre le rôle positif que le commerce joue dans la lutte contre les changements climatiques par différents moyens, comme la diffusion des technologies vertes ([WTO, 2022g](#)).

## Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer la coordination des taxes intérieures, de la tarification du carbone et des politiques correspondantes et les aligner sur les plans plus larges en matière d'action climatique?

Plusieurs plates-formes internationales peuvent permettre de coordonner les taxes intérieures, y compris la tarification du carbone. Le [premier bilan mondial qui sera réalisé pendant la COP28](#), dans le cadre duquel les parties et les acteurs concernés évalueront leurs progrès dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, offre aux gouvernements une excellente occasion d'examiner leurs politiques nationales et d'aligner les taxes intérieures<sup>22</sup> ainsi que les instruments de tarification du carbone sur leurs plans d'action plus larges en faveur du climat.

La coopération internationale est particulièrement importante pour relever les défis associés à la tarification du carbone, car il existe entre les économies des divergences d'intérêts et d'approches – par exemple, certains gouvernements privilégient d'autres politiques comme les règlements prescrivant des réductions des émissions de GES, les subventions aux technologies à faible intensité de carbone et les programmes publics d'infrastructures sobres en carbone.

En favorisant l'échange de meilleures pratiques et le partage des coûts administratifs entre économies, la coopération internationale peut contribuer à l'amélioration de l'efficacité des systèmes de tarification du carbone et à la réduction des coûts administratifs qui leur sont associés ([Mehling, Metcalf et Stavins, 2019](#)). La coopération et la coordination en matière de tarification du carbone peuvent aussi désamorcer les tensions commerciales et les accusations de protectionnisme liées aux politiques de tarification du carbone et permettre la prise en compte de toutes les vues et préoccupations, y compris celles des économies en développement, dans les discussions menées sur ce sujet.

Différentes approches ont été proposées. Un système de prix plancher international du carbone fixerait par exemple des prix minimaux internationaux différenciés en fonction des différents niveaux de développement économique, le prix plancher étant plus élevé pour les économies à revenu élevé que pour les économies à faible revenu ([Parry, Black et Roaf, 2021](#)). Une autre approche possible propose un cadre type dans lequel des prix du carbone différenciés pourraient être déterminés, au niveau national ou régional, selon une formule dynamique s'appuyant sur divers

critères tels que les émissions antérieures, le niveau de développement, et le coût économique des changements climatiques.

Associée à l'allocation d'une part modérée des recettes tirées de la tarification du carbone au soutien des économies à faible revenu, cette approche pourrait maintenir le niveau des émissions sur une trajectoire de réchauffement climatique de 1,5 à 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, et permettrait aux économies de réduire de façon équivalente leurs émissions de carbone en utilisant d'autres instruments de politique comme la réglementation ou les subventions (Bekkers *et al.*, 2023).<sup>23</sup>

Enfin, le [Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone](#), initiative lancée sous l'égide de l'OCDE, réunit depuis février 2023 gouvernements et parties prenantes pour faire l'inventaire des différentes approches d'atténuation des émissions de carbone, y compris la tarification du carbone, la réglementation et les mesures de soutien, et en évaluer l'efficacité. Des discussions sur ce sujet ont aussi lieu dans le cadre du [Forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#). À l'OMC, des discussions sur la tarification du carbone et d'autres initiatives du même type ont eu lieu au CCE et dans le cadre des Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale.<sup>24</sup>